

AFPI	Association Française des Ports Intérieurs.
ALCOTRANS	Opérateur de transport multimodal spécialisé dans l'acheminement de conteneurs sur le Rhin ; Filiale à 100 % de Haniel Reederei Holding GmbH, n° 1 de la navigation fluviale en Europe. (C.A. 1999 : 212 millions d'euros) <i>Remarque : En juillet 2000 Haniel Reederei est passé dans le giron (51 % du capital avec effet du 1/1/2000) du Groupe Sud-Africain "Impérial Holdings Ltd" (22 000 pers dans le monde, C.A. 2.3 milliards d'Euros)</i> Flotte de 110 bateaux (211 000 t) Implantés à Strasbourg, Ottmarsheim, Weil am Rhein. Voir : OFG / DACHS.
AUTF	Association des Utilisateurs de Transport de Fret.
ALLOCATIONS D'EMBRANCHEMENT (FER)	Les dispositions particulières (DP) "102" de la SNCF prévoient un double financement correspondant aux deux parties de l'embranchement particulier (ITE) : <ul style="list-style-type: none"> ◆ redevance d'embranchement Tout embranché paie à la SNCF une redevance annuelle fonction de l'importance et de la situation des installations de la 1ère partie de l'embranchement particulier. ◆ allocation d'embranchement La SNCF verse à tout embranché, en contrepartie du service qu'il lui rend une allocation par Tonne de marchandises expédiées et reçues. Le taux de base est fixé à la rubrique 702.1 des DP 102 <i>Remarque : une réforme de ce régime est en cours.</i> Voir : DVF, Embranchement particulier.
AMODIATION	Voir : redevance d'occupation.
AUTOMOTEUR	Bateau motorisé. Remplace le terme "péniche" qui désigne un bateau dont les dimensions sont adaptées au réseau Freycinet. Capacité automoteur rhénan : de 1 500 à 3 000 t, (longueur 110 m, largeur 11.40) Le porte-conteneurs rhénan standard en version automoteur emporte selon la hauteur de chargement entre 140 et 200 EVP en moyenne, l'ensemble automoteur + barge de 250 à 380 EVP. (voir : annexe)
AUTOROUTES DE LA MER	Voir : MERROUTAGE
AVALANT	Se dit d'un bateau qui descend le courant (se dirige vers l'aval). Par opposition à "montant".
BANDE TRANSPORTEUSE	Tapis roulant permettant le transport des marchandises en vrac. Des sautevelles terminent en aérien les bandes transporteuses et permettent le chargement/déchargement "aérien" des bateaux.
BARGE	Véhicule/unité de transport fluvial non motorisé(e) utilisé(e) pour le transport de masse par voie fluviale. Caisse ouverte sur sa partie supérieure. Un pousseur assure la circulation. Plusieurs barges accouplées et/ou fixées bout à bout forment un convoi. Capacité moyenne barge accostant entre Strasbourg et Bâle : 176 TEU. (voir : annexe)
BARGEUR	Propriétaire/opérateur de barge(s).
BASLER CONTAINER LLOYD	Voir : OFG.
BATTAGE/BATTRE	Enfoncement dans le sol d'un pieu ou d'autre chose (Duc d'Albe...) en le frappant à coups de masse.
BIG-BAG	Sac amovible et suffisamment renforcé pour être soulevé, mis à l'intérieur d'une UTI (Unité de Transport Intermodal, voir : UTI) pour le transport en vrac de marchandises de différents types (produits chimiques...).
BILL OF LADING (B/L)	Voir : connaissance.

BOBCAT	Voir : chouleur.
BOLLARD, BAULARD, BOULARD, BITTE OU BORNE D'AMARRAGE	En acier moulé, il (elle) sert à fixer à terre les amarres d'un bateau au port ou à l'écluse. Il (elle) peut être flottant(e).
BOOKING	Réservation. Booking note (engagement de fret) : accord signé par les parties par lequel un chargeur (ou opérateur de transports) s'engage à remettre une marchandise à un armateur et celui-ci s'engage à l'embarquer. Sur le booking note figurent le taux de fret, le détail des marchandises à embarquer les ports de chargement, de déchargement, les dates d'embarquement...
BOX	Boîte. Voir : conteneur.
BULK	Vrac. (marchandise chargée en...)
CABOTAGE	Transport maritime le long des côtes et plus spécialement entre les ports d'un même pays, par opposition à la navigation au long cours. Au sens moderne du terme, le cabotage est quelquefois opposé au feederling en ce qu'il ne concerne pas des marchandises destinées à la grande exportation.
CAISSE MOBILE	Plateau de chargement dissocié du camion ou de la remorque qui peut voyager sur des wagons à plat. Une caisse mobile rail-route est définie comme la carrosserie interchangeable d'un véhicule routier, manutentionnable par le bas à l'aide de pinces; Les caisses mobiles sont à vocation principalement terrestre. (rail-route) Elles sont généralement trop peu renforcées pour pouvoir être empilées (sauf lorsqu'elles sont pleines) et ne peuvent dans la plupart des cas être saisies que par le bas. Certaines sont équipées de pieds rétractables, utilisés en dehors du véhicule. Les caisses mobiles sont exploitées en France par CNC et Novatrans. US : swap body.
CARRIER HAULAGE	L'armement maritime organise le transport de bout en bout y compris le pré-acheminement et le post-acheminement terrestres. Le trafic rhénan de conteneurs est assuré en 80 % des cas en carrier haulage. Les donneurs d'ordres des opérateurs de transport (Alcotrans, CFNR, Unikai) sont les armements maritimes ou leurs agents (P&O Nedlloyd, Cosco...).
CCS	Voir : OFG, DACHS.
CFNR	Compagnie Française de Navigation Rhénane. Voir : PENTA.
CHOLEUR	Mini bulldozer équipé d'une benne ou d'une lame et utilisé en fond de cale ou sur les quais pour le traitement du vrac. "Bobcat" est une marque de chouleur.
CNC	Compagnie Nouvelle de Conteneurs. Contrôlée par le groupe SCETA (filiale de la SNCF) elle assure l'organisation de transports intermodaux (essentiellement fer-route) et transporte environ 500 000 conteneurs et caisses mobiles par an.
CO-EMBRANCHEMENT (FER)	Voir : embranchement particulier. Plusieurs embranchés utilisent en commun les installations d'une même 1 ^{ère} partie; Les charges sont réparties entre les co-embranchés.
CONNAISSEMENT	Titre de propriété représentatif de la marchandise qui ne pourra être remise que contre présentation d'un connaissance original. (2 originaux et au mini 2 doubles sont établis) Le connaissance fluvial est à ordre, il est transmissible par simple endossement. US : B/L Bill of Lading

CONTENEUR	<p>Boîte renforcée, empilable, dotée d'éléments permettant le transfert entre modes et répondant aux normes ISO (international standard organisation).</p> <p>2 formats principaux en Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 20 pieds - dimensions = L 6.2 m x l 2.5 m x h 2.5 m - poids à vide : 2 T Charge utile : 16 à 20 tonnes ◆ 40 pieds - dimensions = L 12.2 m x l 2.5 m x h 2.5 m - poids à vide : 4 T charge utile : 22 à 26 tonnes <p>Plusieurs types de conteneurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ dry : pour marchandises sèches ◆ open-top : dessus ouvert et bâché ◆ reefer : à température dirigée ◆ flat, plate-forme : simple châssis ◆ high-cube : grande capacité (L 12.2 m x L 2.5 m X h 2.90 m) / super high cube : très grande capacité (hors normes ISO, dimensions variables jusqu'à L 16.1 m) ◆ citernes : constitués d'une cuve <p>Remarque : pour les statistiques, les conteneurs des différentes dimensions sont ramenés, par équivalence, à des conteneurs de 20' : 1 conteneur de 40' = 2 EVP ou TEU.</p>
CONVOI POUSSE	<p>Ensemble rigide de bateaux dont l'un au moins est motorisé.</p> <p>Capacité moyenne convoi poussé accostant à Ottmarsheim : 384 TEU. (Voir : annexe)</p>
CO-UTILISATION (FER)	<p>Voir : embranchement particulier.</p> <p>Un propriétaire d'embranchement particulier autorise un tiers, avec l'accord de la SNCF à utiliser ses installations.</p>
DACHS	<p>Voir : OFG</p> <p>= 1ères lettres de : Dubbelmann, Alcotrans, CCS, Haeger und Schmidt..</p>
DANSER	<p>Voir : PENTA.</p>
DECLARATION DE CHARGEMENT	<p>Document délivré au transporteur pour déclaration du tonnage transporté et servant à l'établissement de statistiques et à la perception des péages. Aussi appelé laissez-passer ou volet B.</p>
DELAI DE PLANCHE	<p>Délai défini par convention, accordé pour le chargement et le déchargement d'un bateau ou d'un convoi.</p>
DEMURRAGE	<p>Voir : surestaries</p>
DEPOTAGE	<p>Opérations de déchargement de marchandises d'un conteneur.</p> <p>US : destuffing ou stripping.</p>
DONNEUR D'ORDRES	<p>Il achète le transport; c'est soit une entreprise industrielle ou commerciale soit un professionnel de la logistique qui sous-traite une partie de ses prestations auprès d'opérateurs de transport fluvial, ferroviaire, routier ou aérien.</p>
DP 102 (FER)	<p>Voir : allocations d'embranchement.</p>
DROITS DE PORT	<p>Sont institués et fixés par Décret et Arrêtés ministériels. Ils représentent la contrepartie de la mise à disposition des clients des installations de type mur de quai, bollards, postes d'accostage...</p>
DROITS D'USAGE DES VOIES FERREES (DVF)	<p>Par analogie aux Droits de Port, les DVF sont la contrepartie de la mise à disposition des infrastructures ferroviaires qui valent à l'Etablissement Public, de la part de la SNCF, le versement d'allocations d'embranchement (voir allocations d'embranchement) en qualité de propriétaire d'un embranchement particulier.</p> <p>L'Etablissement Public restitue en fonction des tonnages ferroviaires atteints jusqu'à 50 % de ces allocations aux sous-embranchés en application de la convention de sous-embranchement conclue avec eux.</p>
DUBBELMANN	<p>Voir : OFG, DACHS.</p>

DUC D'ALBE	Pieu permettant l'amarrage en bief aux abords d'une écluse ou dans un port. (également appelé palpieu). Voir : battage.
ELINGUE	Câble permettant de saisir et manipuler les marchandises lors des opérations de manutention.
EMBRANCHEMENT FLUVIAL	Installation permettant le chargement et le déchargement de marchandises hors du chenal de navigation.
F.I.F.O.	Abréviation de First In, First Out. Méthode de valorisation des stocks, où l'on considère que le 1 ^{er} article entré est le 1 ^{er} article sorti.
EMBRANCHEMENT PARTICULIER (FER) OU ITE (INSTALLATION TERMINALE EMBRANCHEE)	C'est une voie de raccordement entre le chemin de fer et un Etablissement privé ou public. Il est affecté à l'usage exclusif de cet Etablissement privé ou public et fermé à la circulation d'intérêt général. Un embranchement particulier se compose de 2 parties : <ul style="list-style-type: none"> ◆ La 1^{ère} partie est construite par SNCF sur son terrain et à ses frais. Elle est constituée par le raccordement de la voie particulière aux voies du réseau général. ◆ La 2^e partie comporte les installations de voies nécessaires pour permettre la livraison ou l'enlèvement des wagons. Elle peut être établie sur 1 terrain appartenant à l'embranché. (construite aux frais de l'embranché) Voir : co-embranchement, sous-embranchement, co-utilisation, allocations d'embranchement.
EMPOTAGE	Opérations de chargement de marchandises dans un conteneur. US : stuffing.
EVP / EQUIVALENT VINGT PIEDS	Unité de mesure retenue pour définir les conteneurs, classés selon leur longueur Correspond à 1 boîte de 20 pieds (1 pied = 0.3048 m) Terme US : TEU (Twenty Equivalent Unit)
FCL	Full Container Load; par opposition à LCL (Less than Container Load) Unité de charge = conteneur complet.
FEEDER	Navires ou bateaux fluviaux qui desservent des ports de redistribution de trafic à partir de ports de concentration de trafic, approvisionnés par des navires de grande capacité.
FEEDERING	Liaisons maritimes ou fluvio-maritimes venant approvisionner les liaisons-mères transocéaniques ou éclater les marchandises transportées sur ces grandes liaisons.
FEPI	Fédération Européenne des Ports Intérieurs.
FLAT	Voir : conteneur.
FLUVIO-MARITIME	Transport en droiture entre un port intérieur et un port maritime ou un autre port intérieur, combinant un parcours fluvial et un parcours maritime.
FREYCINET	Type de canaux à petit gabarit (moins de 650 t) Péniche Freycinet : L = 38.50 m - l = 5.05 m – 350 tonnes.
FRONT-CARRIER	Chariot élévateur en porte-à-faux (appareil frontal) Manutention des conteneurs par spreader.
GABARIT DE CHARGEMENT FERROVIAIRE	Limites d'encombrement que doit respecter le couple wagon-chargement (wagon-UTI) pour s'inscrire dans le profil offert par les ouvrages d'art de la ligne parcourue. Exemple : gabarit B+ : permet une hauteur totale wagon + UTI de 4.18 m au-dessus du rail à 1.36 m de part et d'autre de l'axe central de la voie.

GRAND GABARIT / VOIE D'EAU	Classe 5 = 1 500 à 3 000 t, accessible à tous les grands automoteurs et aux convois à 2 grandes barges poussées. Classe 6 = 3 000 t et +.
HAGER UND SCHMIDT	Voir : OFG, DACHS.
HANDLING (US)	FR : manutention.
HANIEL	Voir : OFG, ALCOTRANS.
HIGH CUBE	De grande capacité – voir : conteneur.
HINTERLAND / ARRIERE-PAYS	Zone géographique dans laquelle se situe le potentiel commercial d'une infrastructure ou plate-forme logistique ou d'un port. Zone de chalandise.
HUB	Plaque tournante; Point nodal pour la collecte, l'expédition et la redistribution dans toute une zone géographique.
INTERMODAL	Acheminement d'une marchandise en utilisant plusieurs modes de transport mais dans le même contenant (véhicule ou conteneur) et sans reconditionnement.
ITE	Installation Terminale Embranchée. Voir : embranchement particulier.
JAUGE	Capacité totale ou partielle d'un bateau de commerce exprimée en tonnes.
JAUGEAGE	Relevé contradictoire de la jauge du bateau avant et après chargement et déchargement.
LCL	Less than Container Load. (par opposition à FCL – Full Container Load) Conteneur de groupe.
LOCOTRACTEUR	Engin de traction ferroviaire (locomotive portuaire).
MERCHANT HAULAGE	Voir : carrier haulage, à la différence que le donneur d'ordres n'est pas la compagnie maritime. Le pré ou post-acheminement du conteneur est organisé par l'expéditeur ou l'auxiliaire de transports.
MERRROUTAGE AUTOROUTES DE LA MER	Liaisons effectuées par des navires rouliers et visant à transférer sur la mer des transports continentaux et internationaux effectués jusque-là par la route.
MONTANT	Se dit d'un bateau qui remonte le courant (se dirige vers l'amont) Par opposition à avalant.
MULTIMODAL	Chaîne combinant plusieurs modes de transport avec possibilité de changement de contenant du produit.
NATURAL VAN DAM	Voir : PENTA.
OFG (OBERRHEIN FAHRGEMEINSCHAFT)	Pool d'armateurs rhénans, commercialement indépendants regroupant : ♦ Alcotrans (groupe Haniel) ♦ Basler Container Lloyd (Dubbelmann, CCS (Combined Container Service), Haeger und Schmidt (groupe Rhenus) et Interfeeder Ducotra (groupe Touax)) Pool concurrent : PENTA.
ONE-WAY (TARIF)	Forfait pour le transport de conteneurs par voie rhénane comprenant : le fret rhénan depuis sur châssis (remorque routière) port d'embarquement (Ottmarsheim...) jusque bord bateau Anvers ou Rotterdam ou vice-versa, le camionnage et les droits de port (à Ottmarsheim...) Voir : roundtrip.
PALPIEU	Voir : Duc d'Albe.

PENTA	Pool d'armateurs rhénans, commercialement indépendants regroupant : <ul style="list-style-type: none"> ◆ CFNR ◆ Conteba ◆ Natural Van Dam ◆ Danser Container Line (DCL) ◆ SRN Alpina Pool concurrent : OFG
PICKING	Préparation de commande.
PK, POINT KILOMETRIQUE	Les voies navigables sont jalonnées tous les kilomètres de bornes permettant de positionner un ouvrage, un véhicule à l'arrêt, le lieu d'un événement...
PORTIQUE/PONT ROULANT	Engin de manutention de conteneurs, colis. Il se déplace sur des rails et transporte la marchandise en fonction de la position des rails. US : gantry crane, D : Portal Kran
POUSSEUR	Bateau faisant avancer une ou plusieurs barges en les poussant par l'arrière.
REACH-STACKER	Elévateur frontal. Grue mobile équipée d'un dispositif de levage frontal pour la manutention de conteneurs. D : Greifstapler.
REDEVANCE D'OCCUPATION	Perception révisable prenant son origine dans la mise à disposition d'une surface du domaine public qui fait l'objet d'une amodiation (location de droit public).
REEFER	F : frigorifique. Voir : conteneur.
RO-RO ROLL ON / ROLL OFF	Désigne le trafic roulier; signifie : "qui roule pour entrer ou pour sortir". Il s'agit du transport de poids lourds, de remorques ou de voitures par des bateaux spécialisés appelés "rouliers" (munis de passerelles qui déployées sur un quai permettent l'embarquement ou le débarquement par roulage, sans intervention d'engins de manutention).
ROUNDTRIP (TARIF)	Forfait pour le transport de conteneurs par voie rhénane comprenant : le fret rhénan depuis bord bateau Anvers ou Rotterdam jusque sur châssis (remorque routière) port de débarquement (Ottmarsheim...) et retour bord bateau rhénan Anvers ou Rotterdam, le camionnage et les droits de port (Ottmarsheim...).
RUPTURE DE CHARGE	Passage d'une marchandise d'un mode à un autre ou d'un véhicule à un autre.
SAUTERELLE	Voir : "bande transporteuse".
SHORT SEA	Voir : transport maritime à courte distance.
SHUTTLE	Navette.
SIDE-LOADER	Chariot élévateur à fourches latérales, assure le levage sur une plate-forme latérale dont il est doté. Le conteneur étant placé dans le sens de la longueur, les évolutions peuvent être réalisées dans des allées de largeur inférieure à la longueur du conteneur.
SOUS-EMBRANCHEMENT (FER)	Voir : embranchement particulier. 1 ou plusieurs voies appartenant à 1 tiers sont raccordées à la seconde partie d'un embranchement principal avec l'autorisation du propriétaire de cet embranchement et l'accord de la SNCF.

SPREADER	Ou palonnier / cadre de préhension : appareil composé de poutrelles en acier munies de dispositifs permettant la préhension des conteneurs et solidaire de l'engin de levage par crochets, par câbles ou par articulations. Il est relié à la grue et un système hydraulique fait pivoter des verrous tournants (twist locks) sur commande du grutier lorsque les verrous sont placés dans les chambres de préhension disposées dans le toit du conteneur; ce qui permet l'accrochage ou le décrochage automatique du conteneur au spreader.
SRN ALPINA	Voir : PENTA
STACK / STACKING	Gerber, empiler des conteneurs /gerbage.
STRADDLE-CARRIER	Chariot cavalier gerbeur. Enjambe le conteneur, le saisit, le soulève et le transporte. Sa largeur est à peine supérieure à celle du conteneur.
STUFFING / STRIPPING (US)	Voir : empotage/dépotage
SURESTARIES	Dans les contrats d'affrètement, le bateau dispose d'un certain délai appelé jours de planche ou staries pour les opérations de manutention de la cargaison. S'il le dépasse, il est dit en surestaries et le chargeur doit payer à l'armateur ou à l'affréteur des pénalités (indemnités de retard, appelées aussi surestaries) calculées à X... par jour et au prorata par heure. US : demurrage.
SVS	Schweizerische Vereinigung für Schifffahrt und Hafengewirtschaft. Association suisse de navigation et d'économie portuaire. Siège : Bâle.
TAXE FORFAITAIRE DE COMPENSATION	Cette perception dédommage l'Etablissement Public dans tous les cas où il abandonne son monopole "manutention" à l'un de ses amodiataires; elle trouve sa justification dans le manque à gagner résultant dudit abandon de monopole.
TEU TWENTY EQUIVALENT UNIT	Unité de mesure du volume d'un conteneur correspondant à 1 contenant de 20 pieds – terme français : EVP / Equivalent Vingt Pieds. Voir : EVP.
THC	Terminal Handling Charges. Frais inhérents au passage du conteneur sur le terminal d'embarquement ou de débarquement d'un port de mer.
TIRANT D'AIR	C'est la distance verticale entre le niveau du plan d'eau et la partie fixe la plus haute du bateau. En langage parlé, c'est aussi la hauteur libre sous un pont.
TIRANT D'EAU	Hauteur de la partie immergée du bateau (varie avec la charge). Enfoncement.
TK / TONNE-KILOMETRE	Unité exprimant la distance à parcourir et le poids à transporter. On l'obtient en multipliant le nombre de tonnes par la distance en kilomètres. Unité qui mesure la fréquentation d'un axe ou moyen de transport.

TRANSPORT MARITIME A COURTE DISTANCE (TCMD) SHORT SEA	<p>Définition de la Commission Européenne : acheminement de marchandises et de passagers par la mer entre des ports situés en Europe géographique ou entre ces ports et des ports situés dans des pays non européens ayant une façade sur une mer fermée limitrophe de l'Europe.</p> <p>Le TCMD recouvre à la fois les activités de transport maritime nationales et internationales le long des côtes et au départ et à destination des îles, des fleuves et des lacs. Il comprend également les services de transport maritime entre les Etats membres de l'Union et la Norvège, l'Islande et les Etats riverains de la mer Baltique, de la mer Noire et de la Méditerranée.</p>
TRUCKING	Camionnage
TRUCKING-HANDLING-BARGING	Pré-et post-acheminement terrestre par camion, manutention, transport fluvial du conteneur.
TWISTLOCK	Voir : verrou tournant.
UENF	<p>Union Européenne de la Navigation Fluviale. Créée à Duisburg le 14.12.2001 et issue de l'Union Internationale de la Navigation Fluviale (UINF) et du Consortium International du Rhin (Internationale Arbeitsgemeinschaft der Rheinschiffahrt – IAR) qui se sont effacés derrière la nouvelle organisation.</p> <p>Objet : représentation et défense sur un plan européen des intérêts de la navigation fluviale.</p>
UIC	<p>Union Internationale des Chemins de Fer.</p> <p>Avec 137 membres sur 5 continents, l'UIC est l'organisation de coopération des entreprises ferroviaires, dans tous les domaines et au plan mondial.</p>
UIRR	<p>Union Internationale des sociétés de Transport Combiné. Siège : Bruxelles.</p> <p>(peuvent être membres tous les opérateurs dont l'objectif principal est l'organisation du Transport Combiné, essentiellement rail-route)</p>
UNIKAI	<p>Opérateur de transports multimodal.</p> <p>Implanté à Strasbourg et Ottmarsheim, appartient au Groupe Unikai Hafen Betrieb GmbH (installé à Hamburg et Woerth) et filiale à 100% de HHLA – Hamburger Hafen und Lagerhaus Aktiengesellschaft – n°2 de la manutention de conteneurs en Europe (2.5 millions d'EVP en 1999).</p> <p>Remarque : à la différence de la CFNR et d'Alcotrans, Unikai n'a pas de flotte propre.</p>
UTI	Unité de Transport Intermodal (contenant) permettant d'emprunter plusieurs modes de transport sans manutention directe de la marchandise (on compte parmi les UTI : les caisses mobiles pour le trafic purement terrestre, les semi-remorques rail-route et les conteneurs).
VBW	<p>Verein für europäische Binnenschiffahrt und Wasserstrassen e.V.</p> <p>Association de la navigation intérieure européenne et des voies navigables.</p> <p>Siège : Duisburg.</p>
VERROU TOURNANT	<p>Pièce de fixation normalisée pour verrouiller une UTI dans le navire ou le véhicule qui la transporte.</p> <p>US : twist lock.</p>